



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 2 juin 2023 par la Vice-Présidente et Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale et de l'Economie sociale, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'modifiant le Code réglementaire wallon de l'action sociale et de la santé, relatif à l'aide aux personnes lesbiennes, gays, bisexuels, bisexuelles et transgenres', portant le numéro 73.748/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 4 juillet 2023, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.